



## Compte-rendu « Apprendre et travailler à Ermont »

Date 30 janvier 2010

### 1) 1<sup>ER</sup> DEBAT : L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- Le taux de création d'entreprises est plus faible sur la commune que dans le reste de l'agglomération :
  - La future ZAC d'Ermont Eaubonne va engendrer la création d'emplois d'ici 3 à 4 ans
    - Il sera intéressant de faire un état des lieux à ce moment là pour comptabiliser le nombre d'emplois supplémentaires ainsi que le type d'emplois créés...
    - ... Et de savoir quel type d'emplois sera proposé sur la ZAC afin de pouvoir orienter dès aujourd'hui les futurs actifs.
- Par ailleurs, le manque de foncier disponible rend plus difficile l'accueil des entreprises.

### 2) 2EME DEBAT : MONDIALISATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Le télétravail est encore assez mal accepté par les entreprises.
  - il pourrait être envisageable de développer celui-ci afin de permettre aux habitants de travailler de chez eux, notamment afin de réduire les déplacements.
  - Cependant, n'oublions pas le lien social que le travail en entreprise favorise.
- A Ermont, il existe une véritable déficience d'internet : il est nécessaire de développer le réseau mais les opérateurs ne considèrent pas la commune comme prioritaire.

### 3) 3EME DEBAT : L'EMPLOI, LA FORMATION, ET LES JEUNES

#### 3.1 L'orientation et l'accès à la formation

- L'orientation des jeunes est souvent inadaptée. Pour palier à ce manque d'information, ont été mis en place :

- Depuis 10 ans, un réseau (Espace Jeunesse, Mission Locale, CIO, ...) qui met en place une fois par an un forum dédié aux jeunes avec des entreprises qui recrutent sur place et notamment en contrats de professionnalisation.
- Des stages en 3<sup>ème</sup> pour familiariser les jeunes avec le monde de l'entreprise et avec les différents emplois existants.
- Les entreprises ont parfois du mal à engager des jeunes non majeurs en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation car il existe beaucoup de contraintes.
  - Il est nécessaire de créer un accompagnement des entreprises sur ce sujet.
  - Pourquoi ne pas mettre en place une Formation des tuteurs dans les entreprises pour encadrer des apprentis ?
- Il manque des écoles préparatoires dans le Val d'Oise : les jeunes ermontois partent dans un autre département
  - transports, logements, fatigue...
- Le tissu scolaire de la Ville est bien développé, mais il est nécessaire de diversifier les formations et de favoriser le maintien des jeunes étudiants à Ermont.
  - Peut être faudrait il une étude des formations post BEP et BAC afin de connaître l'offre sur la Ville et l'adapter en fonction des besoins.
  - Cependant, attention, attirer des jeunes d'autres communes sur le territoire doit s'accompagner d'une réflexion sur les capacités d'accueil de la Ville en logement.
- Une étude a été menée il y a deux ans à l'échelle de la Communauté d'Agglomération : l'échec scolaire était plus important dans les lycées professionnels.
  - Cette étude n'a pas abouti à la mise en place d'actions et de dispositifs locaux, compte-tenu du dispositif mis en place par l'Education Nationale qui semble porter ses fruits.
  - = Besoin de réflexion sur les orientations dès la 3<sup>ème</sup>
- Par ailleurs, il y a des demandes sur les orientations post bac pour des formations sur l'écologie et le développement durable et les métiers en lien avec l'**Agenda 21**.
  - Les enfants sont aujourd'hui sensibilisés aux enjeux du développement durable, mais il est nécessaire d'élargir ces formations aux personnes plus âgées pour leur permettre d'acquérir les réflexes des pratiques en lien avec l'**Agenda 21**.

### 3.2 L'accès à l'emploi

- Des chantiers d'été pour les jeunes existent à Ermont
  - C'est une première approche du travail qui peut être valorisée dans les Curriculum Vitae
- Le réseau de jeunes diplômés n'existe plus sur la Ville pour les jeunes diplômés en recherche d'emplois.
  - La mission locale ne s'occupe pas de cette catégorie de jeunes et le pôle emploi propose des offres inadaptées.
  - Cette problématique est du ressort de l'ANPE (devenue ALE) regroupée avec les ASSEDIC dans un pôle Emploi (situé à proximité de la Clinique Claude Bernard).
  - Nécessité de créer de l'information en direction de ces jeunes.

### 3.3 L'apprentissage des langues

- Des associations proposent des formations en langues étrangères (portugais, anglais, allemand) dès l'école primaire.

- Cependant, dans les écoles, faute de professeurs sachant parler l'anglais, beaucoup d'élèves ne bénéficient pas de la formation en anglais à l'école dès le CE1. Cela crée un handicap pour le futur, notamment à l'entrée au collège où certains élèves ont déjà un ou deux ans d'anglais derrière eux.
- La mise en place d'échange de services dans les écoles permet à certains professeurs d'aller enseigner l'anglais dans d'autres classes.
  - Forte attente sur ce sujet : Les projets de séjours linguistiques en Europe sont à développer.
- Certains élèves maîtrisent mal la langue française
  - Il existe des classes d'intégration pour la langue française au niveau national, mais il est nécessaire de développer des dispositifs locaux.
- Des associations existent sur Ermont pour apprendre aux jeunes à lire et sur l'aide aux devoirs
  - La demande est forte. L'offre est conséquente mais on arrive à une saturation des bénévoles : il faut trouver des salariés bien formés ainsi que des locaux adaptés.

#### 4) REPONSE AUX POPULATIONS A BESOINS SPECIFIQUES

- L'accompagnement des chômeurs de plus de 45 ans est insuffisant, tout comme l'accompagnement des jeunes actifs de - de 18 ans
  - Les - 18 ans semblent trop jeunes pour entrer dans les dispositifs existants.
- Les associations d'aides aux personnes en difficulté (lire, écrire, compter, etc....) sont très sollicitées
  - Il manque du personnel bien formé ainsi que des locaux adaptés.
- Un partenariat entre la Ville d'Ermont et la Maison d'Arrêt d'Osny permet d'aider des jeunes ayant fait de petites peines à se réinsérer, notamment par le biais de stages en entreprises.
  - (Mission locale : intégration des jeunes en entreprise + suivi)
- Il est nécessaire de renforcer la formation des professionnels du secteur des services à la personne, en complément de l'orientation des demandeurs d'emploi sur ces métiers sans formation par le pôle emploi.
- Question de la garde d'enfants pour les salariés à horaires décalés

#### 5) AUTRE :

- Comment améliorer la diversité des apprentissages et quelle place pour les apprentissages non-professionnalisant mais dont on peut considérer qu'ils participent au développement des individus ?
- Quelle place aux initiatives et aux expériences citoyennes ?

#### 6) DISPOSITIFS A RENFORCER ET CONCLUSIONS

- Accompagnement des chômeurs de + de 45 ans
- Accompagnement des jeunes actifs de - de 18 ans
- Elargir les dispositifs d'accompagnement aux jeunes actifs de + de 26 ans
- Accompagnement des actifs ayant des difficultés dans l'entreprise (stigmatisation)

- Renforcement du Haut Débit Internet sur la commune
- Formation et information des entreprises sur les contrats d'apprentissages et de professionnalisation
- Quelles actions ont déjà été menées et quels impacts ont-elles eu sur l'emploi à Ermont pour aujourd'hui mais également pour le futur ?
- Rapport d'Ermont avec le territoire dans lequel la Ville s'intègre d'un point de vue économique ?
  - Le territoire de la communauté d'agglomération semble être le plus pertinent d'un point de vue économique.
- Il est nécessaire de développer rapidement les partenariats avec les entreprises locales.
  - Ex : les TPE et PME, artisans, pourraient prendre des apprentis.
- Quelle place pour Ermont dans le système urbain parisien ?